Le Huffington Post, 20 juillet 2016

Le Sénat adopte une version durcie du projet de loi prolongeant l'état d'urgence

AFP



ÉTAT D'URGENCE - Le Sénat a adopté mercredi 20 juillet à une très large majorité le projet de loi prolongeant de six mois l'état d'urgence, voté la veille à l'Assemblée, mais après l'avoir renforcé.

Une commission mixte paritaire (CMP) s'est réunie dans la foulée pour trouver une version commune aux deux chambres. Un accord ayant été atteint, la prolongation ferait l'objet d'une dernière navette jeudi, qualifiée de formalité au Sénat.

309 sénateurs ont voté en faveur du texte modifié par la Haute Assemblée, dont le groupe socialiste, et 26 contre, essentiellement le groupe communiste, républicain et citoyen (CRC)